

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 03 DECEMBRE 2020**

**DELIBERATION N°2020.00390**

**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019 - NOVIM**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 26 novembre 2020

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 110

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de voix : 117

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Christiane BARAILLER,  
M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Caroline BENOUMELAZ,  
M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Michèle BISACCIA,  
Mme Jennifer BONJOUR, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY,  
M. Gilles BOUDARD, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU,  
Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA,  
M. Christophe CHALAND, M. Denis CHAMBE, Mme Catherine CHAPARD,  
M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Frédérique CHAVE,  
Mme Laura CINIERI, Mme Viviane COGNASSE, M. Germain COLLOMBET,  
M. Pierrick COURBON, M. Jordan DA SILVA, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX,  
Mme Marianne DELIAVAL, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL,  
M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS,  
Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, M. David FARA,  
M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE,  
M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS,  
M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON,  
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE,  
Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON,  
M. Jacques GUARINOS, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT,  
M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME,  
M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH,  
Mme Pascale LACOUR, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON,  
M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, M. Patrick MICHAUD,  
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND représenté par  
Mme Christine HEYRAUD, Mme Solange MORERE, Mme Aline MOUSEGHIAN,  
M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ,  
M. Marc PETIT, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER,  
M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Clémence QUELENNEC, M. Ali RASFI,  
M. Hervé REYNAUD, Mme Laurence RICCIARDI, M. Jean-Paul RIVAT,  
M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT,

Le 11 décembre 2020

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24420770-20201203-0202003900

DATE: 07AF-PHOCAGE : 11 décembre 2020

Mme Corinne SERVANTON, M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI,  
M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON,  
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI, M. Daniel TORGUES,  
M. Jacques VALENTIN, Mme Laetitia VALENTIN, M. Julien VASSAL,  
Mme Eliane VERGER LEGROS

**Pouvoirs :**

Mme Nora BERROUKECHE donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,  
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,  
M. Jean-Claude CHARVIN donne pouvoir à M. Luc FRANCOIS,  
M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Corinne SERVANTON,  
M. Jean-Noël CORNUT donne pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME,  
M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,  
Mme Brigitte REGEFFE donne pouvoir à M. Tom PENTECOTE

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-Alain BARRIER, Mme Audrey BERTHEAS, M. Henri BOUTHEON,  
M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCCQ, Mme Djida OUCHAOUA

**Secrétaire de Séance :**

M. Tom PENTECOTE

**DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 03 DECEMBRE 2020**

**RAPPORT D'ACTIVITE 2019 - NOVIM**

**Contexte**

Saint-Étienne Métropole est actionnaire de la Société NOVIM (ex-Société d'Équipement du Département de la Loire (SEDL)) qui a vocation à intervenir dans les domaines du développement économique et de l'aménagement du territoire.

Le présent rapport a pour objet d'informer Saint-Etienne Métropole de l'activité et la situation financière de cette société, conformément aux dispositions de l'article L1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

L'objet social de NOVIM est d'entreprendre, principalement dans le département de la Loire, des opérations d'aménagement, de construction, d'exploitation de services publics à caractère industriel et commercial et de réaliser toute autre activité d'intérêt général... tant pour son propre compte que pour le compte des collectivités publiques, de leurs groupements et de toutes autres personnes publiques ou privées, actionnaires ou non.

**I. DONNEES GENERALES**

**A. Composition du capital social**

Il convient de rappeler que les opérations capitalistiques de 2018 (fusion avec la SEM Patrimoniale et réduction du capital de la SEDL) ont porté le capital à 4 638 997,90 € contre 807 765 € auparavant.

En 2019, on peut noter une reconstitution de l'actionariat avec un renforcement du Département de la Loire suite au rachat partiel d'une quote-part des actions détenues par Saint-Étienne Métropole. Pour cette dernière, sa part est passée de 630 906 € à 180 912 €.

Le détail des opérations sur le capital est détaillé au point 4.

Actionnaires	Au 31/12/2018				Au 31/12/2019			
	%	Nombre d'actions	Montant	Administrateurs	%	Nombre d'actions	Montant	Administrateurs
<b>ACTIONNARIAT PUBLIC</b>	<b>71,50</b>	<b>437 516</b>	<b>3 316 372</b>	<b>13</b>	<b>71,49</b>	<b>437 516</b>	<b>3 316 372</b>	<b>13</b>
Département	43,90	268 387	2 034 373	7	53,55	327 753	2 484 368	8
<b>SAINT-ETIENNE METROPOLE</b>	<b>13,60</b>	<b>83 233</b>	<b>630 906</b>	<b>2</b>	<b>3,90</b>	<b>23 867</b>	<b>180 912</b>	<b>1</b>

Roannais Agglomération	5,10	31 000	234 980	1	5,41	33 133	251 148	1
Loire Forez	3,70	22 685	171 952	1	3,76	23 035	174 605	1
Forez-Est	3,40	20 677	156 732	1	3,44	21 027	159 385	1
<b>ASSEMBLEES SPECIALES</b>				<b>1</b>				<b>1</b>
Ville de Saint-Étienne	1,10	6 489	49 187		1,06	6 489	49 187	
Ville de Roanne	0,30	1 533	11 620					
Arrondissement de Roanne	0,10	700	5 306					
Arrondissement de Montbrison	0,20	1 392	10 551		0,13	792	6 003	
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE	0,20	1420	10 764		0,23	1 420	10 764	
<b>ACTIONNARIAT PRIVE</b>	<b>28,50</b>	<b>174 489</b>	<b>1 322 627</b>	<b>4</b>	<b>28,51</b>	<b>174 489</b>	<b>1 322 627</b>	<b>4</b>
Caisse des Dépôts et Consignations	12,30	75 504	572 320	1	12,34	75 504	572 320	1
Caisse d'Épargne Loire Drôme Ardèche	2,80	17 320	131 286	1	2,83	17 320	131 286	1
Caisse Régionale du Crédit Agricole	4,10	25 318	191 910		4,14	25 318	191 910	
Dexia	0,50	3 020	22 892		0,49	3 020	22 892	
C.C.I. Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne	0,20	1 500	11 370	1	0,25	1 500	11 370	1
Chambre d'Agriculture	0,01	90	682		0,01	90	682	
Loire Habitat	0,01	55	417		0,01	55	417	
Chef de Centre EDF	0,00	5	38		0	5	38	
BPI France	7,60	46 500	352 470	1	7,60	46 500	352 470	1
Crédit Mutuel	0,80	5 177	39 242		0,85	5 177	39 242	
<b>TOTAL</b>	<b>100,00</b>	<b>612 005</b>	<b>4 638 998</b>	<b>17</b>	<b>100</b>	<b>612 005</b>	<b>4 638 998</b>	<b>17</b>

La valeur de l'action est de 7,58 €.

## **B. Les dirigeants**

Monsieur Paul CELLE occupe les fonctions de Président du conseil d'administration.  
Madame Anne ZORNINGER est Directrice Générale de la société.

## **C. Le personnel de la société**

Au 31 décembre 2019, l'effectif de la société (hors Directeur Général) est de 11 personnes, soit l'équivalent de 9.74 personnes en effectif temps plein :

- Pôle opérationnel : 6 cadres responsables d'opérations, 3 assistantes d'opérations,
- Pôle fonctionnel : 2 personnes (dont 1 agent de maîtrise).

Au cours de l'exercice 2019, il faut noter la prolongation :

- de la mise à disposition partielle (40 %) auprès de Cap Métropole d'un salarié assurant les fonctions support à NOVIM jusqu'au 31 janvier 2020,
- d'un congé parental d'éducation à temps plein jusqu'au 20 août 2020.

## **D. Conformément aux dispositions des articles L 232-1 et suivants du Code de Commerce, il convient de préciser les points suivants :**

- Aucun dividende n'a été versé par la société au cours des trois derniers exercices
- Aucune action de la société n'est attribuée aux salariés.

## **E. Événements significatifs intervenus en 2019 :**

- Changement de nom de SEDL en NOVIM lors de l'Assemblée Générale Mixte du 27 juin 2019.
- Modification de l'actionnariat de NOVIM :
  - Lancement de la procédure d'augmentation de capital de NOVIM lors de l'AG extraordinaire du 25 octobre 2019
  - Rachat par le Conseil Départemental de la Loire de 59 366 actions, d'une valeur nominale de 7,58 € à Saint-Etienne Métropole le 23 décembre 2019
  - Rachat par Roannais Agglomération, Loire Forez et Forez Est des actions détenues par la plupart des communes membres de ces EPCI et actionnaires de NOVIM
- Lancement de la procédure d'augmentation de capital de NOVIM lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 octobre 2019.
- Rachat par le Département de la LOIRE de 59 366 actions pour un montant de 449 994 € (part à 7,58 €) à Saint-Étienne Métropole.
- Rachat par ROANNAIS Agglomération, LOIRE FOREZ et FOREZ-EST des actions détenues par la plupart des communes membres de ces EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) et actionnaires de NOVIM.
- Vente de l'immeuble B2O à Saint-Étienne Métropole le 23 décembre 2019.
- Mouvements de personnel : au 1<sup>er</sup> janvier 2019, un responsable d'opération a démissionné de NOVIM et a été recruté à temps complet à Cap Métropole.
- De nouvelles opérations significatives ont été confiées à la société parmi lesquelles un mandat pour la mise en accessibilité de 4 collèges, des Assistances à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour la construction d'unités de vie (Saint-Quentin-Fallavier) et un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) (Régny) ainsi que la création d'une Société Civile Immobilière (SCI) pour la réalisation d'un bâtiment pour la société AUTOPASSION à Saint Pierre de Bœuf.

## **F. Événements importants survenus en 2020 (depuis la clôture de l'exercice)**

### **• Crise sanitaire liée au COVID-19**

Durant la période de confinement, la plupart des salariés a pu télé-travailler. Le recours à l'activité partielle a été très limité.

A l'issue de cette période, 3 jours de RTT ont été retirés aux membres du personnel.

Un décalage de chiffre d'affaires estimé entre 150 000 € et 200 000 € de 2020 à 2021 est probable.

### **• Vente d'un bâtiment industriel situé à Saint-Cyprien à CPM Conseil le 3 février 2020 :**

Ce point a été développé au conseil d'administration du 15 avril 2019 et fait notamment l'objet des projets de résolutions des Assemblées Générales Extraordinaires de juin et octobre 2019.

### **• Mouvements de personnel :**

Une assistante de direction et un responsable d'opération ont démissionné respectivement en février et juillet 2020 pour intégrer Cap Métropole.

### **• Nouvelles opérations significatives confiées à la société :**

- Signature d'une AMO pour la restructuration du centre hospitalier de Saint-Agrève (07).
- Création d'une SCI portant sur la réhabilitation et l'extension d'un bâtiment industriel pour la société LACTIPS.

## **G. Résultat des filiales**

NOVIM est actionnaire de deux filiales :

- La **SAS BONVERT**, où elle détient 50 % du capital de 20 000 € avec la SERL.

En 2019, le résultat constaté est de + 400 € ; il était de + 2 099 € en 2018. Les fonds propres de la société sont d'environ 33 000 €.

- La **SCI RENAISSANCE DESJOYAUX**, où elle détient 1/3 du capital de 3 000 €.

En 2019, le résultat constaté est de – 975 € pour – 9 639 € en 2018.

La durée de la SCI est à échéance le 21 février 2022. Cependant, il est envisagé de dissoudre la SCI en 2020.

## **II. LES COMPTES DE RESULTAT**

Le chiffre d'affaires 2019 est de 1 023 000 € en diminution de 24 % par rapport à 2018 pour le fonctionnement. Outre les autres produits qui s'élèvent à environ 72 000 €, les niveaux de facturations sont les suivants :

- Concessions d'aménagement : - 11,4 % à environ 610 000 € (baisse du carnet de commande).
- Mandats d'études : - 38,5 % à environ 78 000 € (fin des opérations anciennes et reflet de la baisse de la commande publique).

- Prestations de services : - 44 % à environ 263 000 € dû notamment à la contraction des missions d'AMO après plusieurs années de croissance. Il est important de noter qu'apparaissent ici les prestations de services fournies à la SAS BONVERT pour environ 88 000 €, à la SPL Cap Métropole pour environ 90 000 €, soit au total 67 % du montant des prestations facturées par la SEDL.

Au niveau des charges d'exploitation, le total s'élève à environ 1 270 000 € pour le fonctionnement dont environ 594 000 € pour les charges de personnel.

En revanche, le résultat net y compris le fonctionnement, les opérations patrimoniales et les concessions de travaux est de + 43 681 € contre 32 232 € en 2018.

### **III. LE BILAN**

Concernant le bilan de fonctionnement de la société (hors flux financiers propres à chacune des activités de la société- mandats, concessions, opérations sur fonds propres), la structure bilancielle évolue du fait de l'opération de fusion-acquisition.

Les capitaux propres hors subventions d'investissements se rapportant aux opérations immobilières augmentent de 43 681 € pour s'établir à 4 187 580 € à fin 2019.

A noter une provision de 340 286 € pour risques.

Les dettes s'établissent quant à elles à 352 128 €.

**Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré, prend acte de cette information sur l'activité de la Société NOVIM en 2019.**

**Pour extrait,  
Le Président,**



**Gaël PERDRIAU**